

SUD ORGANISE LES SALARIES

Des établissements publics et privés de santé : hôpital public, maison de retraite, hôpital privé, clinique commerciale, HAD, ...
Des établissements du social et du médico-social : IME, CAT, MAS, AEMO, prévention, foyer de l'enfance, hébergement d'urgence, téléphonie sociale, aide à domicile ...

De nombreuses et nombreux salarié-es ont rejoint SUD Santé Sociaux ces dernières années et ont contribué à son développement dans de nouveaux secteurs et départements. Notre efficacité est liée à nos capacités de mobiliser les salarié-es. Plus les salarié-es sont nombreux et nombreuses dans l'action, plus le rapport de force est important et plus les chances de gagner sont grandes.

Nous intervenons auprès des salarié-es pour les informer, les aider à s'organiser et se défendre :

- ◆ Auprès des institutions qui existent, CTE, CHSCT, CAP, CE, DP, CA.
- ◆ Auprès des tutelles, des ministères et des chambres patronales.

Loin de tout sectarisme conduisant à s'autoproclamer par essence défenseur exclusif des salarié-es, SUD Santé Sociaux recherche en permanence l'unité syndicale et plus largement l'unité des salarié-es.

S'ORGANISER AUTREMENT :

Dans les mobilisations les salarié-es, syndiqué-es ou non, veulent souvent s'organiser en assemblées générales ou sous forme de collectifs, de comités de lutte. SUD soutient ces formes d'organisations, qui loin d'affaiblir le syndicalisme, le régénère, en donnant les moyens aux salarié-es de se rassembler dans l'unité la plus large et de décider démocratiquement des formes d'actions.

L'avenir du secteur sanitaire et social en question

La notion de service public est pour nous fondamentale : elle est aujourd'hui en danger !

La loi de modernisation de la Santé, les lois de réformes territoriales remettent en cause fondamentalement le service public. La notion de service d'intérêt général qui lui est substituée est très réductrice et porteuse d'une privatisation rampante de tous les secteurs potentiellement profitables. A l'origine de ces attaques on trouve la dictature des marchés financiers voulant s'accaparer de nouvelles sources de profits sur le dos des salarié-es et des usagers au prétexte de l'austérité.

NOTRE REPRESENTATIVITE

Dans le secteur public :

La Fédération SUD Santé Sociaux (4^{ème} fédération syndicale dans la FPH) siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière et au Haut Conseil des Professions Paramédicales, ainsi qu'au CGOS et à l'ANFH. Elle est aussi représentée au Conseil Supérieur de la Fonction Publique par l'intermédiaire de notre Union Syndicale Solidaires.

Dans le secteur privé :

La Fédération SUD Santé Sociaux est représentative nationalement dans la Convention Collective des Centres de Lutte Contre le Cancer, la CC 65, la CC66, les CHRS, le Pactarim, et plus globalement sur la Branche des Associations Sanitaires et Sociales. SUD étend sa représentativité localement dans les établissements sanitaires et sociaux privés (CC51 et Croix Rouge).



Syndicat SUD Santé Sociaux Pas-de-Calais

Union Syndicale Solidaires

71 bis, rue Roger Salengro

62 223 Saint-Laurent-Blangy

Email : contact@sudsantesociaux62.org

Site : www.sudsantesociaux62.org

Secteur privé : 06 70 35 40 46

Secteur public : 06 88 67 69 28



Fédération Nationale SUD Santé-Sociaux

70, rue Philippe de Girard - 75018 PARIS



Téléphone : 01 40 33 85 00

Télécopie : 01 43 49 28 67

Courriel : contact@sudsantesociaux.org

Site Internet : www.sudsantesociaux.org

Facebook : [FedeSudSanteSociaux](https://www.facebook.com/FedeSudSanteSociaux)

Twitter : [@SudSanteSociaux](https://twitter.com/SudSanteSociaux)



Union
syndicale
Solidaires

QUI SOMMES – NOUS ?

Des collègues comme vous, confronté-es aux difficultés de nos métiers, certain-nes déçu-es par les pratiques et orientations des syndicats traditionnels, d'autres nombreuses et nombreux venu-es au syndicalisme au travers des différentes mobilisations sociales de ces dernières années.

POURQUOI SUD ?

Depuis près de 30 ans, de nombreux syndicats SUD se sont créés dans différents secteurs professionnels. Ce sigle est devenu le symbole d'un syndicalisme différent qui ne renonce jamais.

S pour : Solidaires des salarié-es de différentes professions et de différents secteurs d'activité. Nous refusons toute opposition d'une catégorie à une autre, tout corporatisme, tout ordre professionnel. Nous soutenons les titulaires et les précaires, les soignant-es comme les administratives et administratifs, les techniques, les fonctionnaires comme les salarié-es du privé. Nous refusons toute discrimination sexiste, raciste, homophobe et agissons pour bannir de tels comportements sur les lieux de travail et dans la société.

U pour : Unitaires, car l'unité d'un maximum d'organisations syndicales et des salarié-es est un atout déterminant pour gagner sur nos revendications. La division fait le jeu des patrons, des directions et de tout gouvernement. Nous recherchons, malgré les difficultés, en toutes circonstances, sans exclusive, ni préalable l'unité d'action avec l'ensemble des organisations syndicales.

D pour : Démocratiques. Le fonctionnement du syndicat qui organise de façon permanente les salarié-es doit être transparent. Notamment, les actions et négociations ne doivent pas se faire sans les salarié-es. Nous avons au contraire la volonté d'impliquer un maximum d'adhérent-es dans la vie syndicale.

SUD Santé Sociaux développe un syndicalisme différent par sa volonté d'indépendance et d'un retour à une écoute au plus près des préoccupations des salarié-es, quel que soit leur mode d'expression, individuel ou collectif. L'émergence de ce nouveau syndicalisme a bousculé le paysage syndical traditionnel, pour le tourner vers l'action à l'heure où d'autres ont choisi une voie participative. Les deux dernières décennies montrent que le choix de cette dérive institutionnelle n'a pas permis le développement d'un progrès social, bien au contraire.

En n'apportant pas son aval à de nombreux protocoles d'accords estimés insuffisants (HPST, Pacte de Confiance, PPCR, pacte de responsabilités, lois Macron Rebsamen,...) SUD a pu continuer à défendre ses priorités au sein du secteur sanitaire et social où la gestion comptable est devenue prépondérante.

Ces priorités sont :

- ◆ La défense de l'emploi, du Statut, des Conventions Collectives, et la résorption de l'emploi précaire.
- ◆ La reconnaissance et la revalorisation de toutes les professions avec leurs spécificités.
- ◆ Le maintien et le développement du Service Public garantissant l'accès aux soins de qualité pour toutes et tous partout.
- ◆ Le refus de la « marchandisation » de la santé, du social et l'opposition aux différents plans Bachelot, Touraine qui détruisent l'hôpital.
- ◆ Le refus des lois sécuritaires et liberticides.

Le syndicalisme différent choisi par SUD Santé Sociaux s'appuie sur l'acceptation des différences et des divergences, dans un débat ouvert qui prend réellement en compte la parole, le rôle et la reconnaissance du travail de chacun-ne. Le principe d'une information complète et critique donne accès à toutes et tous les salarié-es à la connaissance des décisions, prises souvent sans leurs avis. Cette information améliore la prise de conscience indispensable pour entreprendre les actions adaptées.

La Fédération SUD Santé Sociaux est membre de l'**Union Syndicale Solidaires**. Cette union interprofessionnelle est un outil au service de celles et de ceux qui se reconnaissent dans un syndicalisme unitaire, d'action, liant la défense quotidienne des salarié-es et un projet de transformation sociale.

NOS PUBLICATIONS



NOS ACTIONS, NOS REVENDICATIONS

Dans le secteur sanitaire

Maintien et amélioration des services publics (sauvegarde des hôpitaux et maternités de proximité, augmentation des effectifs et des moyens notamment en gériatrie), défense du Statut, lutte contre les emplois précaires et la flexibilité, promotion de la psychiatrie publique de secteur...

Dans les secteurs social et médico-social

Maintien de l'accès à l'autonomie et à l'insertion des individus (accueil, orientation, prévention, information, accès aux droits), lutte contre la remise en cause du Code du Travail et des Conventions Collectives, contre les emplois précaires, ...

Pour toutes et tous

Maintien des acquis sociaux et des solidarités nationales (retraite, assurance maladie), maintien et amélioration de la réduction du temps de travail, hausse des salaires, ...

Garantir un haut niveau de ressources aux services publics au travers d'une politique fiscale re-distributive.

Construire une Europe sociale avec un service public ambitieux, garant de traitement égalitaire de toutes les populations.

Salaires

Revendiquer sur les salaires est plus que jamais d'actualité alors que le pouvoir d'achat est attaqué de toute part ; Pour une autre répartition des richesses ...

- ◆ Rattrapage des pertes cumulées du pouvoir d'achat.
- ◆ Égalité salariale femmes hommes / hommes.
- ◆ Revalorisation des salaires en points uniformes en priorité pour les salaires les plus faibles.
- ◆ 1700 euros de salaire net minimum.
- ◆ Refus de l'individualisation du salaire (salaire dit au mérite, intéressement ...)
- ◆ Intégration des primes, indemnités et compléments de rémunération dans le salaire de base.
- ◆ Suppression des jours de carence et garantie du salaire intégral en cas de maladie ou d'invalidité.
- ◆ Mise en place d'une grille unique de l'agent de service au directeur avec avancement d'échelon égal pour toutes et tous.

